

## DOCUMENT D ENTREE EN RELATION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé.

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations suivantes :

### LE CABINET

AVISIO GESTION PRIVEE

Conseil en gestion de patrimoine

Adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine

SARL au capital de 10 000 € - RCS LYON 824 971 881 Code NAF 6622Z

24 rue Childebert – 69002 LYON

04 72 26 31 56 – [michel.mancuso@avisioqp.fr](mailto:michel.mancuso@avisioqp.fr) – [www.avisioqp.fr](http://www.avisioqp.fr)

Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 17001639 (consultable sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) en qualité de :

#### Conseil en investissements financiers

- Conseiller en investissements financiers adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.
- Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers).
- Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : *néant*.

### **Courtage en assurance dans la catégorie « b »**

- Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance.
- Il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles le cabinet travaille.
- Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le cabinet détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si cette dernière détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du cabinet) : *néant*.

### **Courtage en opérations de banque et en service de paiement (COBSP)**

- Etablissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 : Néant.
- Etablissements avec lesquels il existe un lien financier : Néant.
- Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le cabinet travaille : Crédit Agricole, CIC-Lyonnaise de Banque.
- Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

### **Informations sur les modes de communications**

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications.

### **Protection des données personnelles**

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Michel MANCUSO en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter au [michel.mancuso@avisiogp.fr](mailto:michel.mancuso@avisiogp.fr). Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

### **Assurance professionnelle**

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9.

### Litige

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse du cabinet, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accusé réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de la consommation :

- Pour l'activité CIF (médiateur public) : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 ([www.amf-france.org/le médiateur](http://www.amf-france.org/le_mediateur))

- Pour les autres activités (médiateur recommandé par la CNCGP) : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS Médiateurs : Christophe AYELA, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL ([www.mediateur-conso.cmap.fr](http://www.mediateur-conso.cmap.fr) – [consommation@cmap.fr](mailto:consommation@cmap.fr))

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

### Pourquoi nous choisir ?

Chez **AVISIO GESTION PRIVEE**, vous trouverez :

- ✓ Une approche globale incluant une analyse juridique, fiscale et financière sur l'ensemble de votre patrimoine privé
- ✓ Une équipe soucieuse de vous apporter des services personnalisés vous facilitant la vie et des produits adaptés à votre situation patrimoniale recherchés pour leur qualité.
- ✓ **Un accompagnement de proximité et durable.** En effet, l'efficacité de toute stratégie patrimoniale repose sur sa bonne mise en place ainsi que sa mise à jour régulière par le même conseiller qui ne change pas régulièrement.
- ✓ La capacité de travailler avec vos conseils habituels (notaire, experts-comptables, avocats) ou de vous présenter des professionnels reconnus selon la problématique rencontrée.

**Notre relation d'affaires évoluera en même temps que votre situation et nous nous efforcerons d'adapter nos prestations à vos besoins et priorités.**

*Je soussigné xxxxxxxx représentant la xxxxxxxxxx atteste avoir reçu le document d'entrée en relation.*

*Fait à LYON, le 14/12/2020*

*Signature Conseiller*

*Signature du client*